

## **Assemblées des États membres de l'OMPI**

**Cinquante-deuxième série de réunions**  
**Genève, 10 – 12 décembre 2013**

**PROPOSITION DU GROUPE DES PAYS D'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES  
(GRULAC) CONCERNANT LE PROGRAMME 20 DU PROGRAMME ET BUDGET  
PROPOSÉ POUR L'EXERCICE BIENNAL 2014-2015**

*Document établi par le Secrétariat*

Dans une communication datée du 1<sup>er</sup> novembre 2013, le Secrétariat a reçu une demande présentée par la Mission permanente de la Trinité-et-Tobago au nom du groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC), concernant le paragraphe 20.21 du programme 20 du programme et budget proposé pour l'exercice biennal 2014-2015 (document A/51/7 Rev., daté du 20 septembre 2013).

Ladite communication de la Mission permanente de la Trinité-et-Tobago est reproduite dans l'annexe du présent document.

[L'annexe suit]

**Traduction d'une lettre datée du 1<sup>er</sup> novembre 2013 (référence 144/2013)**

**adressée par :** la Mission permanente de la Trinité-et-Tobago  
auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

**à :** S. E. Mme Päivi Kairamo  
Présidente de l'Assemblée générale de l'OMPI

**cc. :** S. E. M. Francis Gurry  
Directeur général de l'Organisation Mondiale  
de la Propriété Intellectuelle

S. E. M. Kwok Fook Seng, ambassadeur extraordinaire  
et plénipotentiaire auprès de l'Organisation mondiale du  
commerce et du Bureau de l'OMPI à Singapour

La Mission permanente de la République de Trinité-et-Tobago auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des institutions spécialisées en Europe, au nom du groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC), présente ses compliments à S. E. Mme Päivi Kairamo, présidente de l'Assemblée générale de l'OMPI, et a l'honneur de se référer à la note verbale (Réf. GEN7W0007-111 du 1<sup>er</sup> octobre 2013) de la Mission permanente de la Finlande auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève accusant réception de notre propre note verbale (réf. 116/2013) datée du 26 septembre 2013.

À cet égard, le GRULAC souhaite indiquer que les modifications demandées, soumises en temps voulu et conformément à la procédure établie, n'ont toujours pas été incorporées dans le projet de programme et budget (A/51/7 Rev.). Étant donné que les consultations informelles sur les bureaux extérieurs ont déjà commencé, nous demandons une nouvelle fois que la modification que le GRULAC souhaite voir apporter au paragraphe 20.21 du programme 20 dans le projet de programme et budget pour 2014-2015 soit distribuée par le Secrétariat de l'OMPI à tous les États membres afin qu'elle puisse être incorporée dans ledit programme et budget avant l'ouverture des assemblées extraordinaires de l'OMPI, le 10 décembre 2013.

Par commodité, le GRULAC joint à la présente ladite modification, qui avait déjà été distribuée par le Secrétariat aux États membres à la vingt et unième session du PBC, en septembre 2013.

Le GRULAC assure qu'il reste attaché à un dialogue constructif pour parvenir à une solution de compromis en vue de l'approbation du programme et budget pour 2014-2015 et réaffirme son souhait légitime de disposer d'un nouveau bureau extérieur dans la région.

La Mission permanente de la République de Trinité-et-Tobago auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des institutions spécialisées en Europe, au nom du groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, saisit cette occasion pour renouveler à S. E. Mme Päivi Kairamo, présidente de l'Assemblée générale de l'OMPI, l'assurance de sa considération distinguée.

**PROPOSITION DU GRULAC CONCERNANT LE TEXTE DU PARAGRAPHE 20.21**  
**DU PROGRAMME 20 DU PROGRAMME ET BUDGET PROPOSÉ**  
**POUR L'EXERCICE BIENNAL 2014-2015**

20.21. Au cours du prochain exercice biennal, de nouveaux bureaux extérieurs devraient être créés dans les régions suivantes : Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, deux en Afrique **et un dans la région Amérique latine et Caraïbes.**

[Fin de l'annexe et du document]